

# Le réseau européen Natura 2000

Novembre 2012

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales et de leurs habitats. Présent dans toute l'Europe, il concilie préservation de la nature et préoccupations socio-économiques. Sa constitution repose sur deux directives européennes :

- la directive 2009/147/CE du 30 novembre 2009, dite oiseaux, vise la conservation à long terme de toutes les espèces d'oiseaux sauvages de l'Union européenne, en identifiant 181 espèces menacées qui nécessitent une attention particulière ;
- La directive 92/43/CEE du 21 mai 1992, dite habitats, faune, flore, établit un cadre pour les actions communautaires de conservation de certaines espèces de faune (autre que les oiseaux) et de flore sauvages ainsi que d'habitats naturels présentant certaines caractéristiques. Cette directive répertorie 231 types d'habitats naturels et 900 espèces animales et végétales dits d'intérêt communautaire.

Le réseau Natura 2000 est constitué à la fois de zones spéciales de conservation (directive habitats, faune, flore) et de zones de protection spéciale (directive oiseaux). Avec 1 753 sites représentant 12,5 % du territoire, le réseau Natura 2000 est considéré désormais comme achevé pour la partie terrestre.

## Natura 2000 en mer

Pour la partie marine, les efforts se poursuivent pour compléter le réseau. Ainsi le grand dauphin, le marsouin commun et les récifs font l'objet actuellement d'un programme d'acquisition de connaissances au large, mené par des scientifiques. Le but est de finaliser le réseau Natura 2000 en mer d'ici 2015, dans l'objectif de disposer d'un réseau d'aires marines protégées qui soit représentatif des habitats naturels et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire.



DICOM/DGALN - 09b - Octobre 2012 - Impression : METL-MEDDE/SG/SPSS/ATL2 - Imprimé sur du papier certifié écolabel européen



## Un patrimoine naturel exceptionnel

Compte tenu de son exceptionnelle diversité biologique, la France a une responsabilité particulière à l'échelle européenne :

- elle se situe sur quatre des neuf régions biogéographiques européennes : atlantique, alpine, continentale et méditerranéenne ;
- elle abrite 64 % des 191 espèces d'oiseaux visées par l'annexe I de la directive oiseaux ;
- ainsi que 70 % des 222 types d'habitats naturels d'intérêt communautaire et 22 % des 632 autres espèces animales et végétales visées par l'annexe II de la directive habitats, faune, flore.

### Natura 2000 en France, une démarche basée sur la concertation

Pour la gestion des sites Natura 2000, la France a opté pour la voie de la concertation. Pour chaque site, un comité de pilotage (Copil) – présidé par un élu dans la plupart des cas – regroupe les acteurs concernés par le site Natura 2000 : services publics, collectivités, propriétaires, associations, agriculteurs, usagers, scientifiques... afin d'élaborer ensemble un document d'objectifs (Docob) qui fixe les mesures de gestion et incite à l'utilisation d'outils tels que :

- les contrats Natura 2000 qui portent sur des engagements rémunérés comme l'entretien de mares, l'arrachage de plantes envahissantes, la restauration de milieux ;
- la charte Natura 2000, fondée sur des engagements non rémunérés, qui est ouverte à l'adhésion de tout propriétaire ou exploitant qui souhaite agir en faveur de la biodiversité.

### Prévenir d'éventuels dommages

La démarche Natura 2000 n'exclut pas la mise en œuvre de projets d'aménagement ou la réalisation d'activités humaines dans les sites Natura 2000, sous réserve qu'ils soient compatibles avec les objectifs de conservation des habitats et des espèces qui ont justifié la désignation des sites. C'est pourquoi un dispositif – l'évaluation des incidences – est mis en œuvre afin d'assurer l'équilibre entre préservation de la biodiversité et activités humaines.

## Les chiffres clés pour la France

Le réseau français couvre près de 6,9 millions d'hectares, soit près de 12,5 % du territoire terrestre métropolitain (hors milieux marins qui couvrent près de 4,1 millions d'hectares). Il se décompose ainsi :

- 1 369 sites d'intérêt communautaire proposés au titre de la directive habitats, faune, flore, représentant 4,6 millions d'hectares terrestres et 2,7 millions d'hectares marins ;
- 384 zones de protection spéciale au titre de la directive oiseaux, représentant 4,3 millions d'hectares terrestres et 3,4 millions d'hectares marins ;
- 207 sites marins dont 59 entièrement marins ;
- des plans de gestion (document d'objectifs) sont actuellement opérationnels sur plus de 1 160 sites ou en cours de concertation sur plus de 400 sites, avec une implication forte des collectivités (75 % des nouveaux comités de pilotage bénéficient d'une présidence assurée par des élus, et 58 % des Docob sont portés par des collectivités) ;
- 2 100 contrats Natura 2000 financés par le ministère et l'Europe ont été signés depuis

2002 (605 sur le PDRN 2002-2006 et plus de 1 500 depuis 2007, ce qui montre la montée en puissance) avec les différents acteurs locaux (collectivités territoriales, forestiers...). Par ailleurs, plus de 10 % des terrains agricoles en Natura 2000 ont fait l'objet de mesures environnementales territorialisées dédiées à la gestion des sites.

### Constitution du réseau

La structure du réseau terrestre Natura 2000 par type de milieux est la suivante :

- 38 % de territoires agricoles ;
- 39 % de forêts ;
- 12 % de landes et milieux ouverts ;
- 10 % d'eau et de zones humides ;
- 1 % de territoires artificialisés.

Plus de 13 000 communes ont une partie de leur territoire sur un site Natura 2000 et 9 000 communes (15 millions d'habitants) plus de 5 % de leur territoire sur un site du réseau.

Natura 2000 est une politique cofinancée par les ministères chargés de l'écologie et de l'agriculture, les collectivités locales et l'Union européenne.

### Pour en savoir plus

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

Rubrique / Eau et biodiversité / Espaces et milieux naturels terrestres / Natura 2000